

Jeudi 12

Jun 2025

Les meublés de tourisme à l'aune de la loi Le Meur et de la jurisprudence

- 8h45 Accueil
- 8h55 Propos introductifs
- 9h00 L'autorisation de changement d'usage et l'article L. 631-7
Sébastien Lamy-Willing, Avocat, Gide Loyrette Nouel – professeur à l'ICH
- 9h30 L'autorisation temporaire de changement d'usage
Vivien Zalewski-Sicard, Universitaire Toulouse-Capitole, IRDP, CRDI Cnam Pays de la Loire
- 10h00 La déclaration de meublé de tourisme
Benoît Fleury, Professeur agrégé à l'Université de Poitiers, avocat au barreau de Paris
- 10h30 Pause
- 10h45 Les meublés de tourisme en copropriété
Charles-Edouard Bucher, Professeur agrégé à l'Université de Nantes, directeur de l'IRDP
- 11h15 Baux et meublés de tourisme
Fanny Garcia, Maître de conférences Université de Nantes, IRDP, coresponsable du Master Droit des opérations immobilières
- 11 h 45 Le changement d'usage à Nantes
Charlotte Villain, Chargée de l'instruction et du contrôle des changement d'usage
Ludovic Monnet, Responsable Unité changement d'usage, Ville de Nantes
- 12h15 Déjeuner libre
- 14h15 La servitude d'usage exclusif de résidence principale
Jean-Philippe Strebler, Urbaniste qualifié (opqu), Maître de conférences associé à l'Université de Strasbourg
- 14h45 Les sanctions du changement d'usage non autorisé
Laurence Catin, Directrice du pôle immobilier ICH CRDI Cami chez Cnam Pays de la Loire
- 15h15 Pause
- 15h30 La fiscalité et les meublés de tourisme
Arnaud Houis, Notaire ONR, Président de l'ARNU Nantes
- 16h00 Discussion avec la salle
- 16h30 Propos conclusifs
Annaïg Le Meur, Députée (sous réserve de confirmation)